

## Flash.....

2  
29  
209  
2009.....

raisons d'agir,  
raisons de gagner.

le Syndicat National  
des Personnels Techniques  
Administratifs et de Service  
C.G.T.

vous présente ses meilleurs  
vœux pour l'année 2009

## Agenda :

### Le 29 janvier 2009

Journée nationale d'actions

### Le 3 février 2009

Élections CTP

### Le 2 avril 2009

Élections CAP - CAD - CCP

## 29 Janvier 2009 « FRAPPER FORT... »

Le SNPTAS CGT invite toutes les sections et tous les syndicats à utiliser les jours à venir pour préparer la journée d'actions du 29 Janvier 2009 dans les services avec les syndiqués et les personnels en élaborant des cahiers revendicatifs précis sur :

- le service public,
- les salaires et rémunérations,
- le pouvoir d'achat,
- les effectifs,
- les statuts,
- les retraites et les pensions,

En exigeant le retrait du Projet de Loi Mobilité..., en refusant la nouvelle Gestion des Ressources Humaines, l'individualisation de la rémunération qui visent à détruire les garanties collectives actuelles.

Cette journée doit permettre de «Construire durablement cette initiative intersyndicale et interprofessionnelle» dans tous les services et doit permettre d'affirmer au gouvernement que sa politique ne répond pas aux attentes et revendications des salariés, retraités, étudiants, sans-emploi, etc...

C'est pourquoi, les organisations syndicales (CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT, FO, FSU, SOLIDAIRES, UNSA) appellent les salariés du privé et du public, les chômeurs et les retraités, à participer à cette journée nationale de mobilisation interprofessionnelle, une première depuis longtemps : elle donnera lieu dans tout le pays à des grèves et des manifestations. Elles appellent à agir massivement et interpellent les responsables gouvernementaux, les responsables patronaux et les employeurs pour :

- **Défendre** l'emploi privé et public ;
- **Lutter** contre la précarité et les dérèglements économiques et sociales ;
- **Exiger** des politiques de rémunérations qui assurent le maintien du pouvoir d'achat des salariés, des chômeurs et des retraités et réduisent les inégalités ;
- **Défendre** le cadre collectif et solidaire de la protection sociale ;
- **Garder et développer** des services publics de qualité qui assurent en particulier tout leur rôle de réponse aux besoins sociaux et de solidarité.

## Budget de l'Elysée :

Une rallonge discrète de 9,2 millions d'euros pour terminer l'année 2008 *Source Politique.net*

Le budget de l'Elysée est un feuilleton à rebondissement. En pleine crise financière, la presse avait révélé que le budget 2009 de l'Elysée allait augmenter. De nombreux sites d'information s'étaient faits l'écho, notamment Rue89 et Mediapart, d'augmentations surprenantes : + 50% de hausse pour les salaires des collaborateurs en deux ans, + 25,2% de hausse pour les charges de fonctionnement courant (chauffage, télécommunications, frais divers) + 33% de hausse de dépenses pour les voyages

Au total, le budget de l'Elysée prévoyait une hausse globale des dépenses de l'ordre de 11,4% pour 2009.

En pleine crise financière, cette hausse faisait désordre. L'Elysée avait donc répliqué en réévaluant l'augmentation à seulement 2% pour l'année 2009 au lieu des 11,4% annoncés.

L'astuce était toute simple : l'Elysée avait réussi le tour de passe-passe de diminuer la hausse du budget 2009... en réévaluant à la hausse le budget 2008. En clair, les 100,8 millions d'euros du budget 2008 ont tous été dépensés, l'Elysée devait donc demander une rallonge pour terminer l'année. De fait, puisque les dépenses 2008 sont plus importantes que prévu, la hausse des dépenses 2009 est automatiquement moins forte. Une rallonge obtenue sans le vote du parlement. Cette rallonge devait être votée lors d'un collectif budgétaire en décembre.

L'Elysée vient d'obtenir une rallonge de 9,2 millions d'euros pour terminer l'année 2008.

Mais contrairement à ce qui avait été annoncé il y a quelques semaines, il n'y a pas eu de vote. «Cela s'est fait par un décret de transfert de crédits et publié au Journal officiel électronique du 14 décembre (...) Contrairement à l'an passé, l'Elysée n'a pas utilisé la procédure transparente de la loi de finances rectificative qui est actuellement en cours de discussion au Parlement» dénonce René Dosière, le député socialiste spécialiste des comptes de l'Elysée.

L'Elysée a donc récupéré 5,3 millions d'euros dédiés normalement aux missions de Défense et 3,9 millions d'euros consacrés normalement à la Sécurité. Cette rallonge figure dans le Journal officiel électronique du 14 décembre 2008 mais n'a pas été reprise dans la version papier. Si la discrétion était de rigueur, c'est raté, même Le Figaro en a parlé.

Nous vous invitons à retrouver nos revendications et d'autres informations sur notre site Internet: <http://snptas-cgt.org>

Bernard Thibault dans l'Humanité du 8 janvier 2008 :

### Il faut arrêter le massacre de civils par l'armée israélienne

Le massacre de civils par l'armée israélienne dans la bande de Gaza, conséquence de l'engrenage meurtrier de l'intervention militaire, doit cesser immédiatement.

Les bombardements condamnables du Hamas sur le sud d'Israël ne peuvent justifier ce déferlement de violence.

Aucune guerre ne pourra régler le conflit israélo-palestinien. Au contraire, la violence appelle la violence et éloigne pour longtemps tout espoir de solution politique. C'est déjà ce qui a résulté du blocus de la bande de Gaza par Israël conduisant à des conditions de vie extrêmement dures pour la population palestinienne.

Le gouvernement français et l'Union Européenne doivent prendre l'initiative d'une résolution des Nations Unies afin d'obtenir un cessez le feu immédiat, sous peine de sanctions, le retrait des forces israéliennes et l'installation d'une force de protection. Dès maintenant, le gouvernement français et l'Union Européenne doivent suspendre l'accord d'association avec l'Etat d'Israël et cesser toute coopération militaire afin de faire pression sur les autorités Israéliennes.

La communauté internationale doit faire respecter ses propres résolutions, qui sont la base d'un règlement du conflit, notamment la création d'un état palestinien pleinement souverain sur l'ensemble des territoires occupés.



Si vous souhaitez nous rejoindre et participer pour agir plus largement sur tout ce qui vous concerne.

**Soutenez la CGT, rejoignez-la.**

( déductible pour 66% du montant de votre impôt)

Nom : .....

Prénom : .....

Service : .....

Adresse : .....

Signature

Je souhaite adhérer au SN PTAS CGT

Bulletin d'adhésion à remettre à un militant CGT de ton service ou à renvoyer au SN/PTAS/CGT à La Défense.

MEEDDAT – PLOT I – 92055 – LA DEFENSE CEDEX – Tél. 01.40.81.83.12. – Fax. 01.40.81.83.16

email : Internet -sn-ptas-cgt.syndicat@i-carre.net – Intranet : carnet d'adresse – annuaire global équipement – Syndicat : Syndicat/SN PTAS CGT/AC

Notre site Internet <http://snptas-cgt.org>